

Procès-Verbal Réunion ordinaire du Comité Social et Economique de la société ALGO

Réunion du 25 Juin 2024 à 8h30

Sur site et en visio-conférence

Présents :

Pour les représentants des salariés :

Madame BOTTARO Anastazia, Membre CSE titulaire, collège ouvriers-employés,
Madame ROMERA Maëlle, Membre CSE titulaire, collège TAM, secrétaire adjoint,
Madame MARTINEZ Marie Edith, Membre CSE titulaire, collège cadres, secrétaire,
Madame GUEDES Sylvie, Membre CSE titulaire, collège cadres, trésorière,
Monsieur BAJON François, Membre CSE titulaire, collège cadres, trésorier adjoint,

Pour le délégué syndical et représentant des salariés :

Monsieur HEMME Pascal, délégué syndical CFDT, membre CSE titulaire, collège ouvriers-employés,

Pour l'employeur :

Madame MAILLOL Gaëlle, DRH Groupe, Représentante d'Alex SIGNOLES sur site, mandat permanent,
Madame CARREYRE Margaux, Responsable RH Algo,
Madame GIUNTA Julie, Juriste,

Absents excusés :

Madame BAHAMADOU Ida, Membre CSE titulaire, collège ouvriers-employés,
Monsieur MARCHAIS Pierre, Membre CSE titulaire, collège ouvriers-employés,
Monsieur SIGNOLES Alex, Président,
Madame THERY Carole, Secrétaire Générale,
Monsieur CALAQUE Laurent, Directeur Général des Opérations.

Ordre du jour :

Ordre du jour CSSCT :

- 1. Point sur les accidents du travail du trimestre écoulé**
- 2. Divers**
 - Présentation de nos 3 nouveaux Référents Sécurité

Ordre du jour CSE :

- 1. Présentation de la nouvelle grille ALGO au 01.07.24**
- 2. Présentation des différentes activités qualité qui vont être mise en place via la badgeuse et consultation des élus**
- 3. Présentation du rapport de versement de participation aux bénéfices 2023**
- 4. Questions :**
 - Serait-il possible d'avoir à la Providence un distributeur de boissons chaudes ainsi qu'un distributeur de nourriture (salade, sandwich, gâteaux) / boissons froides similaires à ceux de la manufacture ?
 - Avez-vous eu un retour de Goyard concernant la question de la dernière réunion, à savoir : quelles sont les dates des étapes du rachat ? Et également un retour à la liste de questions que nous avons fait remonter ?
 - Serait-il possible d'avoir un monte-charge au niveau du contrôle qualité PF avec possibilité que les salariés l'empruntent ? Ceci afin d'éviter de monter les escaliers avec des charges lourdes et de provoquer un accident de travail.
- 5. Divers**

Partie CSSCT :

1. Point sur les accidents du travail du trimestre écoulé

Il n'y a eu aucun AT ce trimestre !

2. Divers

L'employeur et Cyril DAMAS, Responsable HSE et Moyens Généraux ont récemment validé 3 nouveaux Référents Sécurité :

SITE PROVIDENCE	SITE LANNOLIER
Mme PAILLET Virginie (Service HSE) v.paillet@as-algo.com	Mme CANET Séverine (Service Qualité MP) s.canet@as-algo.com Mr GALIBERT Alexis (Service Logistique MP) al.galibert@as-algo.com

La mission de Référent Sécurité est conclue pour une durée d'un an, renouvelable.

Les tâches du Référent Sécurité sont les suivantes :

- Participer à l'animation des équipes, sur le terrain et via une communication transverse sur la sensibilisation des collaborateurs à l'importance de leur sécurité au travail ;
- Evaluer les risques professionnels à tous les niveaux : DUERP ;
- Impliquer les managers afin qu'ils s'approprient les bonnes pratiques ;
- Mettre à jour régulièrement le document unique en relation avec le responsable HSE central et assurer la mise en place des actions associées ;
- Mettre en œuvre les actions définies avec le CSSCT ;
- Participer aux enquêtes à la suite des accidents de travail, accompagnement dans la construction de l'arbre des causes ;
- Analyser les incidents bénins pour mise en place actions de prévention ou correctrices ;
- Mise en place plan de prévention en cas de travaux dangereux (coactivité) ;
- Mise en place permis de feu.

Nos 3 Référents Sécurité sont actuellement en phase de formation sur tous ces sujets, formation dispensée par le service HSE central.

Monsieur Cyril DAMAS, Responsable HSE et Moyens Généraux indique que cette mission est une mission d'accompagnement des collaborateurs et pas une mission de gendarmerie, les Référents Sécurité sont le relais site des animateurs HSE.

Partie CSE :

1. Présentation de la nouvelle grille ALGO au 01.07.24

Par suite des NAO, il avait été convenu une nouvelle augmentation de 1,5% de notre grille au 01.07.24 :

		ALGO		
Niveau	Echelon	Taux horaire au 01/01/2024	Nouveau Taux horaire au 01/07/2024	Brut mensuel 169h par mois
I	1	11,92 €	12,10 €	2 044,90 €
	2	12,08 €	12,26 €	2 071,94 €
	3	12,36 €	12,55 €	2 120,95 €
II	1	12,59 €	12,78 €	2 159,82 €
	2	12,85 €	13,04 €	2 203,76 €
	3	13,06 €	13,26 €	2 240,94 €
III	1	13,34 €	13,54 €	2 288,26 €
	2	13,56 €	13,76 €	2 325,44 €

NB : l'augmentation de la grille interviendra donc sur le virement de salaire perçu à fin Juillet.

2. Présentation des différentes activités qualité qui vont être mise en place via la badgeuse et consultation des élus

Pour donner suite à la demande de notre client de renforcer nos indicateurs de performance, et après déploiement sur nos ateliers de production, l'employeur souhaite déployer le suivi d'activité via notre badgeuse chez ALGO.

Nous allons entrer en phase de test à compter du 15.07.24 sur le service qualité et souhaitons le déployer sur l'ensemble du site avant fin 2024.

A compter du 15.07.24, les Employés Contrôle Qualité PF et MP devront donc badger comme habituellement mais selon l'activité en cours :

- QMP
- QPF
- Réunion ponctuelle (hebdo, préparatoire, ...)
- Visite Médicale
- Autres temps ou missions
- Entretien Individuel
- Délégation
- CSE-Réunion avec direction

Cela permettra à l'employeur de fiabiliser le volume dédié à l'activité de production.

L'employeur présente la note d'information rédigée pour validation ou modification avec les élus.

L'employeur procède à une consultation des élus concernant la mise en place du suivi d'activité via la badgeuse :

NOMBRE DE VOTES POUR :	NOMBRE DE VOTES CONTRE :	ABSENTION :
5	0	1

3. Présentation du rapport de versement de participation aux bénéfices 2023

L'employeur présente aux élus un rapport - rédigé dans le cadre des dispositions légales en vigueur notamment l'article D3323-13 du Code du travail – concernant le fonctionnement et les résultats du système de participation légale – articles L3222-1 et suivant du Code du travail – en vigueur au sein de la société ALGO :

- Calcul de la réserve de participation ;
- Eléments chiffrés de ce calcul ;
- Nombre de bénéficiaires/effectifs salariés au 31.12.2023 ;
- Montant le plus haut, le plus bas, moyen & médian ;
- Options de répartitions.

4. Questions :

Serait-il possible d'avoir à la Providence un distributeur de boissons chaudes ainsi qu'un distributeur de nourriture (salade, sandwich, gâteaux) / boissons froides similaires à ceux de la manufacture ?

La problématique étant que s'il y a du périssable, il faut nécessairement qu'il y ait un nombre assez important de salariés qui consomme, ce qui n'est pas le cas à la Providence.

Les élus demandent s'il est éventuellement possible d'avoir un distributeur de boissons et snacks ? Nous traiterons donc cette question lors de notre prochaine réunion.

Avez-vous eu un retour de Goyard concernant la question de la dernière réunion, à savoir : quelles sont les dates des étapes du rachat ? Et également un retour à la liste de questions que nous avons fait remonter ?

L'employeur n'a pas eu de nouvelles informations de Goyard et pense qu'il sera difficile pour eux d'apporter plus de précisions aux questions posées par le CSE avant quelques mois d'activité post rachat et un premier budget qui aura lieu en novembre ...

Concernant le calendrier, nous sommes dans celui annoncé à savoir entre mi-juin et fin juillet sans warning particulier à date. Nous n'avons pas de date plus précise aujourd'hui à communiquer.

Serait-il possible d'avoir un monte-charge au niveau du contrôle qualité PF avec possibilité que les salariés l'empruntent ? Ceci afin d'éviter de monter les escaliers avec des charges lourdes et de provoquer un accident de travail.

Les élus nous indiquent que lorsqu'il y a des non-conformes en faible quantité, les salariés de la qualité PF préfèrent ne pas solliciter les salariés de la Logistique et portent donc les cartons jusqu'au premier ou deuxième étage. L'employeur indique qu'il faut absolument solliciter la Logistique qui est équipée, même lorsqu'il s'agit de quantités faibles, en réunissant au maximum les non-conformes par exemple.

L'étude en cours sur la réorganisation du Stock devra nous permettre de trancher sur la nécessité d'un monte-charge ou pas étant entendu qu'il n'était initialement pas prévu pour le transport de personnes.

5. Divers

- Pour donner suite à plusieurs demandes, le logiciel Kélio a été paramétré pour permettre d'avoir en affichage le temps restant à effectuer, version en ligne et version badgeages. Le temps restant à effectuer est arrêté à la veille au soir et est donné pour la semaine complète. Exemple pour un salarié à 39h : le lundi j'ai effectué 8h de travail, le mardi le temps affiché restant à effectuer sera de 31h.
- Le taux d'avancement de notre CA du 2^{ème} trimestre est de 106,37% par rapport au budget au 22/06/24.
- Pour donner suite à une précédente demande CSE, les travaux de réhabilitation du grand parking ont débuté le 25/06/24.

La prochaine réunion CSE aura lieu **le 23 Juillet 2024 à 8h30.**

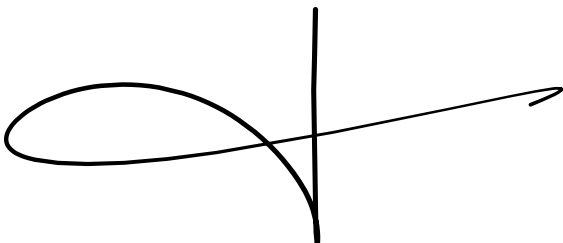
La prochaine réunion CSSCT aura lieu **le 24 Septembre 2024 à 8h30.**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9h30.

Fait à Carcassonne

Le 25 Juin 2024

Pour la société
Gaëlle MAILLOL
Directrice RH Groupe

A stylized signature consisting of a large loop on the left and a vertical line extending upwards and then curving to the right.

Pour le CSE
Marie MARTINEZ
Secrétaire du CSE

A complex, cursive signature with multiple overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Approbation du Procès-Verbal Réunion ordinaire du Comité Social et Economique de la société ALGO

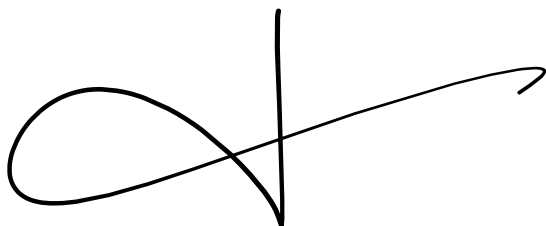
Les élus procèdent à l'approbation du Procès-Verbal de la Réunion ordinaire du Comité Social et économique de la société ALGO du 25.06.24 :

NOMBRE DE VOTES POUR :	NOMBRE DE VOTES CONTRE :	ABSENTION :
6	0	0

Fait à Carcassonne
Le 27 Juin 2024

Pour la société
Gaëlle MAILLOL
Directrice des Ressources Humaines

Pour le CSE
Marie MARTINEZ
Secrétaire du CSE

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a vertical line and a horizontal stroke.A complex, handwritten signature in black ink, featuring multiple overlapping loops and a long, sweeping horizontal stroke at the bottom.